

Le Greffier

FJ/MH/BL/rqe/500

Monsieur Rodrigue DEMEUSE

Député
avenue de Batta 12/51

4500 HUY

Namur, le 23 octobre 2020

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, la réponse à votre question écrite n°500 du 31 août 2020 que nous adresse ce jour Monsieur Philippe HENRY, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité.

La question et la réponse seront publiées sur le site web du Parlement (www.parlement-wallonie.be).

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.



Frédéric JANSSENS

Question n° 500 de DEMEUSE Rodrigue

à HENRY Philippe, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité

N° : 500 (2018-2019) 500

Réception : 31 août 2020

Echéance : 21 septembre 2020

Matière : Travaux publics - Routes - Autoroutes -

Objet : la sécurisation de la RN90 à Huy et à la réfection du Quai Dautrebande

Question écrite

À l'occasion de la présentation du nouveau Plan infrastructures 2020-2026, Monsieur le Ministre a annoncé la réfection prochaine du Quai Dautrebande à Huy, pour un montant d'un peu moins de 250 000 euros, ainsi que le lancement d'une étude relative à la sécurisation de l'accès à la RN90 à Huy, pour un montant de 15 000 euros.

Pourrait-il m'indiquer quelle est la nature exacte des travaux envisagés ? Une sécurisation de l'ensemble de la RN90, notamment pour les cyclistes, est-elle prévue ?

D'autres travaux sur la RN90 sont-ils prévus prochainement ?

Pourrait-il m'indiquer quels sont la nature et le périmètre exacts de l'étude envisagée ?

Réponse

J'informe l'honorable membre que la sécurisation de l'accès à la N90 à Huy a été réalisée. Elle consistait à créer un accès entre le centre commercial Shopping Mosan et la N90 (BK101.1) afin de diminuer les problèmes de mobilité dans la zone.

Pour ce qui concerne la réfection du Quai Dautrebande, ces travaux consistent à réhabiliter entièrement, à l'identique, le revêtement de ce quai via un marché PMS (Pavement Managing System). Ces rénovations d'une ou deux couches de revêtement, appelées aussi « raclage-pose » sont prévues dans les crédits courants d'entretien extraordinaire de la SOFICO et du SPW MI.

Il s'avère, en effet, que le revêtement est fortement dégradé sur ce tronçon (faïçage + omiérage à proximité du giratoire du téléphérique).

Pour une sécurisation de l'ensemble de la N90 pour les cyclistes, une étude de mobilité est nécessaire pour vérifier premièrement la faisabilité de ramener à une bande le sens Liège vers Huy. L'espace public devrait être complètement redistribué. Ce point vient d'être discuté avec mon administration en CPSR, Commission provinciale de sécurité routière, et le souhait d'un réaménagement du Quai d'Arona et de l'Avenue de l'industrie a été émis par la Ville et les GRACQ.

Le besoin est acté, mais à court terme aucun budget n'est prévu pour traiter cette zone.

Il est également prévu au carrefour de la N90 et du pont Baudouin la construction en définitif du giratoire

Chartre des Libertés. L'enjeu de ce dossier est la sécurisation de l'endroit ainsi qu'une meilleure intégration des cyclistes.

Un dossier actuellement en cours de réalisation est la création d'un tronçon RAVeL entre le giratoire d'Engis (N90) et l'aire de repos situé à Flémalle (BK 120.150). Il sera finalisé dans les prochaines semaines.

Enfin, pour ce qui concerne le réaménagement de la N90, j'ai été informé que cet objectif est une des actions prioritaires du Plan intercommunal de Mobilité de la Ville de Huy. Je comprends ce souhait de traitement urbain de cet axe et je peux lui assurer que je reste très attentif à la sécurité des usagers sur nos voiries. Ma volonté est d'avancer dans cette direction lorsque des budgets seront disponibles.